

que l'urgence et le besoin d'argent étaient évidents. Quelqu'un a toutefois demandé à M. Isley combien il payait d'intérêt sur l'argent. Il a répondu $\frac{3}{4}$ p. 100. On lui a ensuite demandé comment il pouvait obtenir de l'argent à $\frac{3}{4}$ p. 100 quand le taux d'intérêt moyen était de 4 ou 5 p. 100. Il a répondu: «Voilà ce qu'il coûte. Vu l'effort de guerre et la crise que nous traversons, pourquoi paie-t-on nous davantage?»

Si nous avons pu financer l'effort de guerre avec de l'argent emprunté à ce taux-là, il me semble que l'argent nécessaire pour faire face à la crise de l'habitation au Canada devrait pouvoir être obtenu à moins de $8\frac{1}{2}$ p. 100. Il serait, me semble-t-il, de bonne politique d'utiliser les bons offices de la Banque du Canada pour fournir une partie de ces fonds—mettons un demi-milliard de dollars par an—qui ne peuvent provenir d'une source particulière comme celle dont j'ai parlé déjà. S'il en était ainsi, une maison de \$12,000 ne reviendrait pas à \$25,000 vingt ans après l'achat, mais à \$15,000 ou \$16,000.

Si j'ai soulevé cette question cet après-midi, c'est simplement pour souligner qu'il ne suffit pas de continuer à agir de la manière dont nous l'avons fait depuis quelques années. Le retard s'accroît d'année en année. Chaque année, les besoins se font plus impérieux et, pourtant, chaque année, la seule solution qui s'offre, c'est d'élever les taux d'intérêt et, ce faisant, de faire retomber le poids du coût plus élevé de l'habitation sur ceux qui peuvent le moins le supporter.

Dans ses consultations avec ses collègues du cabinet, que le ministre fasse en sorte que le gouvernement adopte une attitude différente en matière de financement de la construction domiciliaire. Autrement, aucun député de notre côté de la Chambre ne pourra faire confiance au gouvernement à propos de ce genre de question, simplement parce que les faits sont tellement évidents.

Voilà l'essentiel de ce que je voulais dire. En résumé, la solution qu'on nous offre à l'heure actuelle pour résoudre le problème du logement est insuffisante et celui-ci continuera de s'aggraver comme au cours de ces dernières années au point de devenir impossible à résoudre. Il faut adopter une nouvelle attitude. Cessons de nous attarder à des programmes qui se sont révélés, à maintes reprises, incapables à répondre aux besoins.

Nous devrions utiliser nos propres ressources pour fournir les maisons qu'il nous faut. Nous avons les matériaux de construction, le ciment et le gravier pour couler les fondations. Notre pays dispose de matériaux

suffisants pour construire non pas un million de maisons, mais deux millions s'il le faut dans la prochaine décennie. Nous avons les outils, la main-d'œuvre et la technique. Pourquoi ne pouvons-nous le faire? Parce que nous sommes rivés à une politique financière démodée tout à fait inappropriée à nos possibilités. Il doit assurément y avoir une meilleure formule. C'est, je le conçois, un problème complexe pour le ministre, mais j'espère qu'il montrera la voie et présentera un programme pour remplacer celui qu'il propose en ce moment.

M. H. E. Gray (Essex-Ouest): Monsieur l'Orateur, l'amendement dont nous discutons en ce moment porte sur une chose essentielle pour tous les Canadiens, des habitations convenables. Comme l'a dit récemment dans un discours, l'administrateur du programme de construction de logements à bon marché du Conseil canadien du bien-être: «Une maison, un foyer, voilà un élément important dans la vie de chacun».

A entendre le porte-parole de l'opposition officielle et d'autres qui ont pris part au débat, on croirait qu'il eût été préférable de consacrer plus de temps à l'examen de la situation actuelle quant à la disponibilité et au prix des maisons, ainsi qu'à nos moyens de fournir les fonds, tant du côté du gouvernement que du secteur privé, afin de faire tout le nécessaire pour que les Canadiens disposent d'habitations convenables, à des prix abordables. Pourtant, à entendre surtout le porte-parole de l'opposition officielle, il m'a semblé qu'il s'attachait davantage au passé et que son exposé avait plutôt l'air de trouver les raisons et les responsables de la situation actuelle.

L'attitude du parrain de l'amendement nous oblige, partiellement au moins, à revenir sur la même période, puis à faire une analyse à peu près semblable. Mais, tout d'abord, je voudrais exposer à la Chambre le caractère illogique et contradictoire de cet amendement. Ce caractère est si prononcé que l'attrait des formules employées ne parvient pas à le dissimuler. C'est pourquoi les députés raisonnables et impartiaux, quelle que soit leur attitude devant le problème du logement, ne sauraient appuyer cet amendement.

● (5.40 p.m.)

D'après le porte-parole de l'opposition officielle, le gouvernement a exaspéré la situation actuelle par ses dépenses. Autrement dit, le gouvernement a exaspéré la